OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ DE MISSIONS FONCIERES (H/F)

Date de publication : 13/06/2022
Lieu de travail : Annemasse
Filière : Administrative

Date de fin de diffusion : 12/07/2022
Date de prise de poste : Dès que possible

Type de contrat : Poste vacant
Statut : Titulaire / Contractuel
Catégorie statutaire : Attaché (catégorie A)

Rémunération : selon grille indiciaire

Au sien de la Direction du Développement Foncier et Immobilier et sous la Direction de la Directrice, vous principales missions seront les suivantes :

- Assurer la maîtrise foncière des terrains et emprises nécessaires à l'exercice des compétences d'Annemasse Agglo : coordonnées les opérations de bornage, division en volumes, négociations avec les propriétaires, demandes d'avis des services des domaines, relecture d'actes etc…
- Etablir et régulariser les servitudes d'utilité publique au bénéfice d'Annemasse Agglo,
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie foncière d'Annemasse Agglo,
- Etre le référent auprès d'Annemasse Agglo et ses communes membres pour le lancement des procédures judiciaires et administratives liées aux occupations illicites de terrains sur le territoire.

Nous recherchons :

Vous maitrisez les bases juridiques et le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités.

Vous avez des connaissances en droit de l'urbanisme, du CG3P et du code rural.

Vous disposez également de notion en logiciel de cartographie ainsi qu'en comptabilité publique

Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques, la rédaction professionnelle des courriers et de conventions, délibérations ou tous autres actes administratifs, et faites preuve de curiosité.

Vous êtes polyvalent, organisé. Vous savez être réactive face à l'urgence et êtes force de proposition.

Vous souhaitez travailler dans un environnement dynamique ; vous aimez travailler en équipe et en transversalité et avez le sens du dialogue.

Organisation de travail :
Travail sur 4.5 jours en moyenne, 36h30 par semaine. 22.5 Jours de congés annuels et 7.5 jours de RTT.

Les plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :
Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Titres restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), télétravail conventionné, Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous conditions d'ancienneté), télétravail conventionné, Comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté) et possibilité de logement temporaire.

Annemasse Agglo en un clin d'œil :

Le territoire d'Annemasse Agglo c'est 12 communes : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand. Située en Haute-Savoie, l'agglo fait partie du bassin de vie du Grand Genève.

Avec ses 90 045 habitants, Annemasse Agglo s'étend sur un territoire de 73,69 km², entouré du massif des Voirons et de celui du Salève, avec au cœur de ses préoccupations les thématiques suivantes :

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo".

Merci d'adresser votre candidature
(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation)
à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :

recrutement@annemasse-agglo.fr

https://www.annemasse-agglo.fr/